

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|---------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | adhésion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-720326

121527

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	08307		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input checked="" type="checkbox"/> Autre :	Reformé
Nom & Prénom : ELI RAKS Mohamed Si Shoum			
Date de naissance :	28/11/1966		
Adresse :	Rés. Nuclear Garden 4ème B 2 App 51 Nouaceur		
Tél. :	066 123 16 10		
Total des frais engagés : 3577,80 Dhs			

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
<i>Concours</i>			
Date de consultation :			
Nom et prénom du malade :			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint			
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

- l'adhérent(e) :

Le : / /

2022

05 JUL

2022

ACCUEIL



Quittance De Remboursement
Maladie Maternite

Société : VISIT MOROCCO N° de sinistre : 22702832
Contrat n° : 010 190080 / 00 N° dossier : 9025900
N° d'affiliation : 19 Date de survenance : 21/05/2022
Matricule Société : 0 Date de traitement : 10/06/2022
Assuré : BENJELLOUN KARIMA Date de remboursement : 14/06/2022
Bénéficiaire : BENJELLOUN KARIMA Médecin : *****

Nature des prestations	Dépense réelles en dhs	Base de remboursement	Cof (nbre)	Taux en %	Remboursement autre Cie	Remboursement AXA
CONSULT° SPECIALISTE	350,00	350,00	0	80.00	0,00	280,00
K SPECIALISTE	650,00	650,00	0	80.00	0,00	520,00
SEANCES ALLERGOLOGIS	150,00	150,00	0	80.00	0,00	120,00
MEDICAMENTS	2 427,80	2 427,80	0	80.00	0,00	1 942,24
	3 577,80	3 577,80			0,00	2 862,24

Observations :

Informations :

الدكتور الإدريسي القيطوني إقبال
خاتمة ناز

خريج نانسي

خريج نانسي

DR. IOBAL IDRISI QAITOUNI

Diplômé de Nancy

Cabinet de Pneumologie
et d'Allergologie Respiratoire
Allergie Alimentaire (Berlin)
Endoscopie - Gazométrie
DLCO - Pléthysmographie
Tabagisme - Ronflements



اختصاصي في أمراض الصدر
و حساسية الجهاز التنفسي
حساسية الأكل (برلين)
الكشف بالمنظار
السل - الضيقه
الامتناع عن التدخين - الشخير

21 MAI 2022

Hydrocynthia *casablanca*, le 21 MAY 2022 الدار البيضاء في
Benjelloun, KARRA. *Zephaelia*

$$\frac{387.22}{1991} \approx 16^2 (1285)$$

[Signature] 381 Foster Street, Dundee

~~28/11 x 24/11~~
- ~~no que clase de art~~
~~(307^{ta})~~
- Singular 10 y 11

- Tiorva  - 161.80 x u - 10/10/00
- Teller de Br

1 *1000* *1000* *1000*

- Herrman 2/20/06 B
1252

Dr IQBAL IDRISI Q
Centre de Pneumo
et d'Allergologie Rus
34, Bd. Hassan Seghir Ang
Tél: 022-31 40 15 / 022 44 99 77

Dr IQBAL IDRISI QAITOUNI
Centre de Pneumologie
et d'Allergologie Respiratoire
34, Bd. Hassan Seghir Angle Rd. Med V.
Tél : 022-31 40 15 / 022 44 99 77 Casablanca

34، شارع حسن السغير، زاوية شارع محمد الخامس - الدار البيضاء 20 000 - اهاتف: 05 22 31 40 15 / 05 22 44 99 77
34, Bd. Hassan Seghir - Angle Bd. Mohamed V - Casablanca 20 000 - Tél : 05 22 31 40 15 / 05 22 44 99 77

CENTRE DE PNEUMOLOGIE ET ALLERGOLOGIE

Dr. IDRISI QAITOUNI IQBAL

PLETHYSMOGRAPHIE / DLCO

34, Bd HASSAN SGHIR CASABLANCA 0522449977

Nom : KARIMA BENJELLOUN

Taille: 165 cm Age:

53 Ans

Date Naissance: 01/01/1969

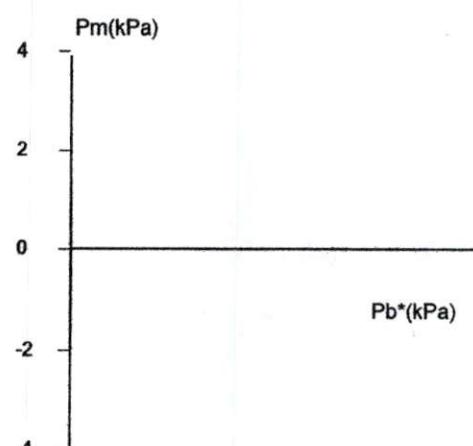
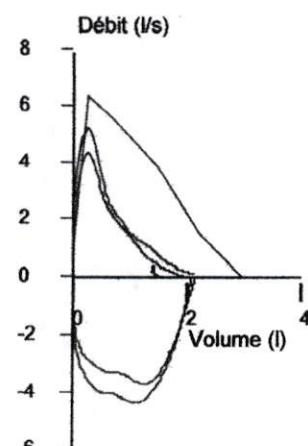
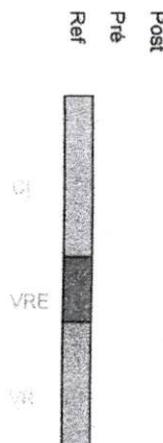
ID: KARBEN01011969

Poids: 74 kg Genre:

Féminin

BMI: 27,2 kg/m²

Medication: Post: Salbutamol



Paramètre	Unité	Ref	Pré	%Ref	Post	%Ref	%Pré	ZScore
VEMS	l	2,59	1,53	59	1,69	65	10	-
CVFex	l	3,04	2,01	66	2,19	72	9	-
VEMS/CVF	%	79	76		77		1	-
DEP	l/s	6,38	4,38	69	5,24	82	20	-
DEM25	l/s	1,52	0,51	33	0,63	41	24	-
DEM50	l/s	3,88	1,55	40	1,47	38	-5	-
DEM75	l/s	5,59	3,38	61	3,78	68	12	-
DEM 25-75	l/s	3,18	1,23	39	1,38	43	12	-
tex	s		5,2		3,3		-37	-
Paramètre	Unité	Ref	Pré	%Ref	Post	%Ref	%Pré	ZScore
CV	l	3,03	2,20	72	2,19	72	0	-
CI	l	2,38	1,80	75	2,14	90	19	-
VC	l		1,69		2,03		20	-
VRE	l	0,91	0,65	71	0,04	5	-	-
VGT	l	2,75						-
CPT	l	5,10						-
VR	l	1,83						-
Paramètre	Unité	Ref	ZScore					
RVA	kPa/(l/s)	0,20						
GAW	(l/s)/kPa	6,66						
sRAW	kPa*s	0,55						

Commentaire: trouble ventilatoire obstructif sévère partiellement réversible sous Beta₂-mimétiques.



DR IDRISI QAITOUNI
Centre de Pneumologie et Allergologie Respiratoire
34, Bd Hassan Sghir, Angle Bd Med L
Tel: 022 31 40 15, 022 44 99 77
Casablanca

Date: 21/05/2022
Temps: 12:16

Température ambiante: 23 °C
Pression ambiante: 999 hPa
Humidité ambiante: 50 %

Technicien :

Dr. IQBAL IDRISI QAITOUNI

Centre de pneumologie
et d'Allergologie Respiratoire
Endoscopie Bronchique - EFR

Diplôme d'Insuffisance et
Handicap Respiratoires

Diplômé de la faculté de Médecine de Nancy

34, Bd. Hassan Seghir - angle Bd. Mohamed V
Tél.: 05 22 31 40 15 / 05 22 44 99 77 - Casablanca

21 MAI 2022

Casablanca , le

Mme BEN JELLOUN

KARIMA

K40 = ~~Plethysmographie~~

(10) = Nébulisation aux B2- mimétiques avec Oxygénothérapie = 150, mH

(K40) = Exploration fonctionnelle Respiratoire = 65, mH

Dr. IQBAL IDRISI QAITOUNI
Centre de Pneumologie
et d'Allergologie Respiratoire
34, Bd Hassan Seghir Angle Bd Med V
Tél: 0522 31 40 15 / 44 99 77 - Casablanca



A renseigner par le Médecin

Renseignements concernant le patient

Nom du patient : n° BEN JELLOUNI Prénom(s) du patient : KARIM A.

Date de naissance : 21/05/1971 Lien de parenté avec l'assuré(e) :

Nature de la maladie :

S'il s'agit d'un accident, en indiquer la cause :

21 MAI 2022

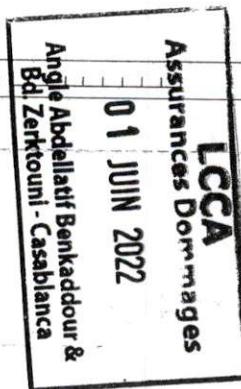
Détail des soins (à remplir par le Médecin)

Code des actes médicaux	Nombre d'actes	Nature et coefficient	Montant détaillé des honoraires	Signature et cachet du médecin attestant le paiement des actes
CS			350,00 DH	
		N° ICE	N° INP	
		K 40 Exploration Fonctionnelle Respiratoire	650,00 DH	
		K 10 Nébulisation Aux Bz Minéutiques Avec Oxygénothérapie	150,00 DH	
		N° ICE	N° INP	

Exécution des ordonnances (à remplir par le Pharmacien)

Date de l'ordonnance	Montant de la facture	Cachet du pharmacien attestant le paiement de la facture
21-05-22	3797,80	PHARMACIE LA TANIA Nadia GEMMAMA
	N° ICE 0016388000001	N° INP Avenue du Phare, Rabat Casablanca - Tel.: 05 22 20 80 07
		192039189
	N° ICE	N° INP
	N° ICE	N° INP

Exemplaire à conserver par l'assuré





Déclaration maladie



AK25900

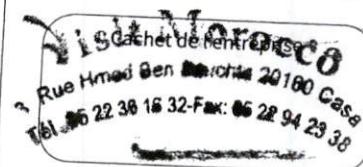
À remplir par la société contractante
Numéro de police / catégorie 01010080/00

Numéro du bordereau _____

Numéro du sinistre _____

Matricule de l'assuré 19

Numéro d'affiliation à AXA Assurance Maroc _____


À remplir par l'assuré
Nom : BENJELLOUNPrénom : KARINAN°de C.I.N : BT 8C 44ADate de naissance : 01/01/69Montant des frais exposés : 3577,80 DH

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.
 Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA, le 21/05/22

Signature de l'assuré(e)

My
Données personnelles

Les données personnelles demandées par l'assureur ont un caractère obligatoire pour obtenir la souscription du présent contrat et l'exécution de l'ensemble des services qui y sont rattachés. Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par les services de l'assureur et les tiers autorisés.

La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et à la période postérieure pendant laquelle leur conservation est nécessaire pour permettre à l'assureur de respecter ses obligations en fonction des délais de prescription ou en application d'autres dispositions légales.

Par ailleurs, la communication des informations de l'assuré/souscripteur est limitée aux communications obligatoires en fonction des obligations légales et réglementaires qui s'imposent à l'assureur et aux tiers légalement autorisés à obtenir lesdites informations.

L'assureur garantit notamment le respect de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Les données sont protégées aussi bien sur support physique qu'électronique, de telle sorte que leur accès soit impossible à des tiers non autorisés.

L'assureur s'assure que les personnes habilitées à traiter les données personnelles connaissent leurs obligations légales en matière de protection de ces données et s'y tiennent.

Les données à caractère personnel peuvent à tout moment faire l'objet d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition auprès du Service gestion des réclamations AXA Assurance Maroc par courrier à l'adresse : 120-122 Avenue Hassan II - 20 000 Casablanca.

De manière expresse, l'assuré/souscripteur autorise l'assureur à utiliser ses coordonnées à des fins de prospections commerciales en vue de proposer d'autres services d'assurance. Il peut s'opposer par courrier à la réception de sollicitations commerciales.

«conformément à la loi 09-08, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux traitements de vos données personnelles. Ce traitement a été autorisé par la CNDP sous le N° : A-A-343/2013».

Cadre réservé à AXA Assurance Maroc

Cachet de la cellule « bordereaux »

Cachet de la cellule « traitement »

